

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

2^{ème} cycle des études en Masso-Kinésithérapie

Année universitaire 2025 – 2026

SEMESTRE 8

Libellé des Unités d'Enseignement	Dispositions communes				SESSION 1		SESSION 2	
	ECTS	Coefficient	Validation UE	Règle de compensation	Nature et Modalité	Durée*	Nature et Modalité	Durée*
<u>UE 26 Langue anglaise professionnelle</u>	1		Note ≥ 10/20	Pas de compensation	Contrôle Terminal Evaluations écrites et/ou orales et/ou dossier(s)	15 à 60 min	Contrôle Terminal Evaluations écrites et/ou orales et/ou dossier(s)	15 à 60 min
<u>UE 27 Méthodes de travail et méthodes de recherche</u>	3		Note ≥ 10/20	Pas de compensation	Contrôle Terminal Evaluations écrites et/ou orales et/ou dossier(s)	15 à 60 min	Contrôle Terminal Evaluations écrites et/ou orales et/ou dossier(s)	15 à 60 min
<u>UE 28 Mémoire</u>	7		Note ≥ 10/20	Pas de compensation	Contrôle Terminal Evaluations écrites et/ou orales Soutenance du mémoire en jury	Présentation 10 min Questions/ remarques 20 min	Contrôle Terminal Evaluations écrites et/ou orales Soutenance du mémoire en jury	Présentation 10 min Questions/ remarques 20 min
<u>UI 29 Analyse et amélioration de la pratique professionnelle</u>	4		Note ≥ 10/20	Pas de compensation	Contrôle Terminal Evaluations pratique Et/ou écrites et/ou orales et/ou dossier(s)	15 à 40 min	Contrôle Terminal Evaluations pratique Et/ou écrites et/ou orales et/ou dossier(s)	15 à 40 min

UE 30 Formation à la pratique en masso-kinésithérapie - Stage 8	12			Pas de compensation	Validation de stage/suivi portfolio		Stage de rattrapage du ou des stages invalidés/suivi portfolio	
UE 32 Optionnelle 2^{ème} cycle : Gestion de projet, initiative innovante et engagement étudiant	3		Note ≥ 10/20	Compensation avec les UE optionnelles des semestres du 2 nd cycle	Contrôle Terminal Evaluations écrites et/ou orales et/ou dossier(s)	20 à 30 min	Contrôle Terminal Evaluations écrites et/ou orales et/ou dossier(s)	20 à 30 min

* Les durées indiquées ne tiennent pas compte des allongements de durée liés aux aménagements des épreuves pour les étudiants en situation de handicap accompagnés au sein de l'ESRP IFMK DV de l'APSAH. De plus, les durées indiquées correspondent à une fourchette de durée d'une épreuve et non au cumul de la durée des épreuves de l'UE ou de l'UI.

Validé en CFVU de Limoges, le